

. Chini-
ec vous
user, en

de. Et

aimé à
et il me
savoir,
te—ou-

que la
dividu,
re que
uider à
rejeter
e de la
pte des
bien !
ces as-
me de

t plus
le, et
désire

ne :—
n'ôte-
com-
vous

et les
ne l'a
terre

e re-
n'y

a pas ici grand chose en faveur des traditions, n'est-ce pas M. le Président.

Au livre de Josué, Dieu parlant à ce conducteur de son peuple, lui dit :—(c. i, v. 7 et 8.)—" Prenez courage, " et armez-vous d'une grand fermeté pour observer et " accomplir toute la loi que mon serviteur, Moïse, vous " a prescrite. Ne vous détournes ni à droite ni à gau- " che, afin que vous fassiez avec intelligence tout ce que " vous avez à faire."

" Que le livre de cette loi soit continuellement dans " votre bouche ; et ayez soin de la méditer jour et nuit, " afin que vous observiez et que vous fassiez tout ce qui " y est écrit."

On lit encore dans le livre de Néhémias ce qui suit :— (c. viii, v. 2, 3 et 8.)—" Et Esdras, Prêtre, apporta la " loi devant l'assemblée des hommes et des femmes, et " de tous ceux qui pouvaient l'entendre, le premier jour " du septième mois."

" Et il lut dans ce livre clairement et distinctement, " au milieu de la place qui est devant la porte des eaux " depuis le matin jusqu'à midi, en présence des hommes, " des femmes et de tous ceux qui étaient capables de " l'entendre ; et tout le peuple avait les oreilles atten- " tives à la lecture de ce livre."

Le Psaume cxviii, qui est le plus long comme le plus beau des Psaumes, n'est qu'une répétition de l'avantage qu'il y a à méditer constamment la loi du Seigneur.

Qu'est-ce que Dieu nous dit par la voix du Prophète Isaïe, si ce n'est d'avoir constamment sa sainte loi sous les yeux et dans le cœur. Voici les propres paroles du saint Prophète :—(c. viii, v. 19 et 20.)—" Et lorsqu'ils " nous diront : consultez les devins et magiciens qui " parlent tout bas, dans leurs enchantements ; répondez- " leur : chaque peuple ne consulte-t-il pas son Dieu, et " va-t-on parler aux morts de ce qui regarde les vivants. " C'est plutôt à la loi de Dieu qu'il faut recourir et au " témoignage."

Mais laissons là l'Ancien Testament et les Prophètes ; nous avons vu qu'ils sont unanimes à nous inviter à méditer et à étudier sans cesse la loi du Seigneur.....